

Château-d'Oex, le 01.02.2021
Communiqué de presse diffusable de suite

20% de réduction sur les séjours en hôtel en février

Durant le mois de février, pour chaque séjour dans un établissement hôtelier, les hôtes du Pays-d'Enhaut pourront bénéficier d'une réduction de 20% sur leur nuitée hôtelière grâce à l'action « Février Léger » !

Dans le but d'attirer des visiteurs au Pays-d'Enhaut en février et ainsi de soutenir la branche hôtelière et les activités touristiques ouvertes, Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme lance une action spéciale. Celle-ci propose aux visiteurs une réduction de 20% sur la nuit et le petit-déjeuner dans les établissements hôteliers de la région.

Les hébergeurs quant à eux encaisseront le prix normal de la chambre, car la réduction sera prise en charge par Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme par le biais du Fonds d'équipement touristique régional. Pour cette action, qui prolonge l'action WelQome pour les hôteliers, un budget de CHF 65'000 est prévu pour financer la réduction de prix et un plafond par établissement a été défini.

Au total 13 établissements situés sur les 3 villages de la région sont partenaires de cette opération. À Rougemont et Rossinière, les hôtes pourront profiter du charme et de l'ambiance chalet de l'Hôtel de Commune, du Valrose, de l'Hôtel de Rougemont et Spa ainsi que l'Hôtel de Ville de Rossinière et l'Hôtel Elite. Sur la commune de Château-d'Œx, nous pouvons compter sur la participation du Buffet de la Gare, de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel Roc & Neige, du Chamois ainsi que les B&B de l'Ermitage, du Berceau, du Vieux Chalet et du Rosaly.

Les réservations se font directement auprès du prestataire souhaité et ce jusqu'à épuisement des stocks.

Contact :

Madame Myriam Dégallier, Directrice | m.degallier@chateau-doex.ch | 026 924 25 25 – 078 719 40 89

Informations :

www.chateau-doex.ch/fevrierleger